

23 mai 2016



SOCIAL-MEDICAL



BLESSURES EN SERVICE



**A L'ordre du jour du prochain CHSCTRPN
du 14/06/2016 : mise en place progressive
d'une cellule d'accompagnement des
blessés en service !**



**PARCE QU'IL EST
INACCEPTABLE ET
INCONCEVABLE DE
LAISSER UN COLLEQUE
BLESSE EN SERVICE
SEUL FACE AUX
PROBLEMATIQUES
D'ORDRE :**

- ♦ ADMINISTRATIFS
- ♦ MEDICALES
- ♦ JUDICIAIRES
- ♦ FINANCIERES

Le SNAPATSI et ses partenaires des Fonctions Publiques CFE-CGC ont exigé la **création d'une « Cellule d'accompagnement et d'assistance »** pour tous les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur blessés en service avec tiers en cause (identifié ou non).

Nous vous tiendrons informé de l'avancée de ce dossier.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

LE SNAPATSI VOUS DEFEND !